

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LES ETCHEMINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CAMILLE-DE-LELLIS**

Une séance extraordinaire du Conseil Municipal de Saint- Camille-de-Lellis tenue suivant la loi le **17 juillet 2019**, à 19h30 heures à la salle du conseil municipal.

Après la prière d'usage et l'appel des présences, et il est constaté la présence des conseillers (ères) suivants:

Siège #1 - Jacques Audet
Siège #2 - Thérèse Blanchet
Siège #4 - Marcel Bégin
Siège #5 - Jocelyn Pouliot
Siège #6 - Rachel Goupil

Absences:

Siège #3 - Richard Pouliot

Tous formant quorum de cette séance sous la présidence de M. Adélard Couture, maire.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Nicole Mathieu assiste également à cette séance.

**CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET
OUVERTURE DE SÉANCE**

Avis public de cette séance a été donné le 12 juillet 2019 et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil.

Après la vérification, du quorum et de la publication de l'avis d'assemblée spéciale, le maire déclare la séance ouverte.

2 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION

La procédure de renonciation à l'avis de convocation exige que tous les conseillers soient présents lors de la séance. Les conseillers ne désirent pas ajouter de sujets à l'ordre du jour.

164-07-2019

3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR : MADAME THÉRÈSE BLANCHET, APPUYÉ ET
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) PRÉSENTS QUE**
la Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis accepte l'ordre du jour de la réunion spéciale du 17e jour de juillet 2019 tel que lu et présenté.

**1 - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET
OUVERTURE DE SÉANCE**

2 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION

3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4 - SUJETS À DISCUTER

4.1 - Résolution, appui du projet de la fibre optique déposé par Sogetel Inc. à la MRC des Etchemins

4.2 - Résolution, changement de date pour la réunion régulière du mois d'août 2019

5 - VARIA

6 - PÉRIODE DE QUESTIONS
7 - LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ADOPTÉE

4 - SUJETS À DISCUTER

165-07-2019

4.1 - Résolution, appui du projet de la fibre optique déposé par Sogetel Inc. à la MRC des Etchemins

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Etchemins a été approchée pour appuyer un projet de déploiement de la fibre optique sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial ont manifestement identifié comme prioritaire de brancher toutes les familles à l'internet haute vitesse;

CONSIDÉRANT QUE la firme Sogetel Inc. effectue présentement des démarches, auprès des instances gouvernementales concernées, pour l'obtention d'une subvention pour le déploiement de la fibre optique pour les secteurs non desservis sur le territoire;

CONSIDÉRANT QUE la fibre optique est un outil essentiel pour la continuité du développement industriel ou commercial;

CONSIDÉRANT QUE les nouveaux arrivants recherchent ce genre de service et que cela devient un prérequis pour acquérir une propriété dans bien des municipalités;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR: MADAME RACHEL GOUPIL, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) PRÉSENTS QUE les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis appuient la démarche de la Firme Sogetel Inc., auprès des instances gouvernementales concernées, pour l'obtention de subvention dans le but de déployer la fibre optique pour les secteurs non desservis sur le territoire de la MRC des Etchemins et plus particulièrement le territoire de la Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis;

QUE les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis transmettent une copie de cette résolution à la firme Sogetel Inc.

QUE les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis transmettent une copie de cette résolution à la MRC des Etchemins;

ADOPTÉE,

166-07-2019

4.2 - Résolution, changement de date pour la réunion régulière du mois d'août 2019

CONSIDÉRANT QUE les soumissions relativement à un emprunt par billet au montant de 153,700\$ seront déposées le six août 2019, à 10h au bureau du ministère des Affaires municipales pour l'achat de la niveleuse 2013;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis doit changer la date de la réunion régulière du conseil municipal pour adopter une résolution d'adjudication du prêt, et que le déboursé doit se faire le 13 août prochain;

PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR: MONSIEUR JACQUES AUDET APPUYÉ, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS QUE le Conseil municipal de Saint-Camille-de-Lellis change la date de la tenue de la réunion régulière du conseil municipal pour le mardi 6 août 2019, à compter de 19h30.

QU'un avis public a été publié à cet effet.

ADOPTÉE,

5 - VARIA

Aucun sujet à discuter.

6 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'assistance.

7 - LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Thérèse Blanchet propose la levée de l'assemblée à 19h50 .

Adélard Couture, maire

Nicole Mathieu, directrice générale